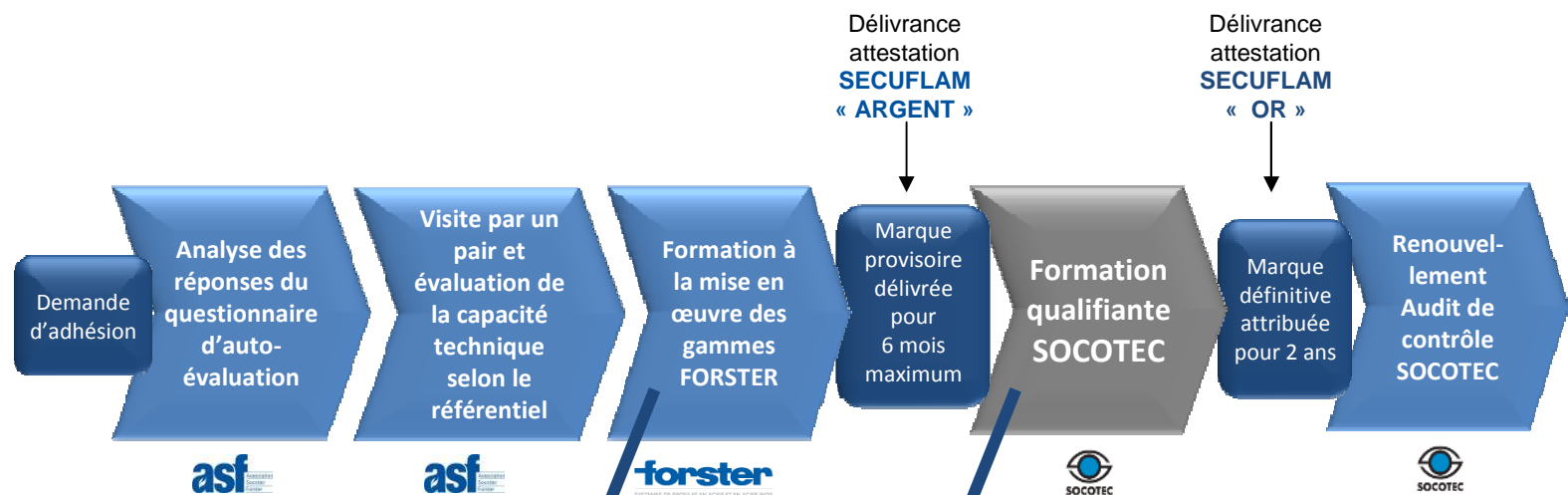


## Processus d'obtention de la marque SECUFLAM

L'association Socotec-Forster a créé la marque SECUFLAM qui définit des niveaux d'exigences en matière de réalisation de menuiseries en acier vitrées fabriquées à partir des gammes FORSTER.

Le but est de permettre aux entreprises détentrices de cette marque de pouvoir justifier auprès de tiers de leur niveau d'expertise et de leur maîtrise d'un système de qualité adapté à la réalisation d'ouvrages vitrés (portes, cloisons, façades, verrières...) résistant au feu.



### Formation à la mise en œuvre des gammes Forster :

L'entreprise devra suivre une formation d'une journée dispensée par FORSTER dont l'objet est d'acquérir un maximum de connaissances pour l'étude, la conception, la fabrication et la pose d'éléments vitrés résistants au feu.

Cette formation est réalisée dans les locaux de l'entreprise et abordera, entre autre, les points suivants :

- ◆ Le feu et l'incendie (développement, prévention, protection, etc...)
- ◆ Arrêté du 22 mars 2004
- ◆ Utilisation des PV d'essais européens pour les classements E et EI
- ◆ Formation sur la mise en oeuvre des systèmes de profilés acier Forster utilisés
- ◆ Exploitation des tableaux récapitulatifs de tous le PV d'essais
- ◆ Procédure d'avis de chantier
- ◆ Présentation de tous les outils d'aide à la conception et fabrication proposés par Forster
- ◆ Utilisation des documentations techniques à disposition
- ◆ Etc...

### Formation qualifiante SOCOTEC :

L'entreprise devra suivre une formation qualifiante d'une journée dispensée par SOCOTEC dont l'objet est l'intégration du référentiel de la marque SECUFLAM pour une Qualité Adaptée à l'Entreprise.

Cette formation est réalisée dans les locaux de l'entreprise et est orientée principalement production : 90% (atelier et chantier) et 10% (management et organisation). Elle a pour but d'analyser avec l'entreprise la bonne application du référentiel, les bonnes questions à se poser et l'aider à s'interroger sur les manques éventuels.

- ◆ Introduction et présentation de l'entreprise
- ◆ Explication et analyse des différents points du référentiel en regard des activités de l'entreprise :
  - traitement de la commande, maîtrise des fournisseurs,
  - identification des produits, mise en œuvre, contrôle, traitement des non conformités,
  - textes normatifs et réglementaires applicables,
  - formations nécessaires,
- ◆ Bilan, actions correctives et pistes d'améliorations